

Secrétaire Départemental  
Du SE-Unsa 53  
**Gérard PIGOIS**  
Secrétaire départemental  
De la FSU 53

à **Monsieur l'Inspecteur d'Académie**  
Directeur Académique des Services de L'Education Nationale

Objet : préavis de grève

Monsieur Le Directeur Académique

Nous avons l'honneur de déposer au nom du SE-Unsa 53 et de la FSU 53 un préavis de grève courant du 17 juin au 10 juillet inclus.

Ce mouvement concerne l'ensemble des personnels des écoles et établissements du département.

Il est motivé par le non-respect de la neutralité des lieux d'examen pour des épreuves du baccalauréat. Garantir la neutralité des locaux est une volonté républicaine qui s'inscrit dans la nature des établissements publics. Offrir un espace laïque pour la passation des examens, témoignage du respect des convictions de toutes et tous par notre institution, est indispensable à la sérénité des candidats.

Le SE-UNSA et la FSU de la Mayenne exigent que soit respectée la liberté individuelle de chacun des élèves et des enseignants de croire ou ne pas croire. Le fait d'imposer un lieu confessionnel - présentant souvent des signes ostentatoires- comme lieu d'examen va à l'encontre du discours ambiant défendant la laïcité et de l'obligation de neutralité.

Votre absence de réponse au courrier que le SE-Unsa53 vous a adressé le 3 juin nous amène donc à réagir.


Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de notre haute considération.

Gérard Pigois



Secrétaire de la FSU 53

Loïc Broussey



Secrétaire du SE-Unsa 53